

6 JUIN 2023

Pas de bonne retraite sans bon salaire !

Jeudi 22 mai, le ministre de la Transformation et de la Fonction publique, Stanislas Guerini, a reçu les représentants de la CGT Fonction Publique pour discuter de mesures d'augmentation salariale, applicables à l'été 2023.

La CGT a réaffirmé que deux urgences revendicatives absolues sont posées :

- l'augmentation des traitements, des salaires, de l'ensemble des personnels, fonctionnaires et agents non titulaires, des pensions et des retraites, et leur indexation sur l'inflation.
- l'abrogation de la réforme Macron des retraites. Une bonne retraite passe par l'augmentation des salaires, pas par l'allongement de la durée du travail avec une pension de misère.

Parlons Salaire, Pour rappel, dans la Fonction Publique, c'est :

- ▼ un salaire d'embauche en-dessous du SMIC pour les premiers grades ;
- ▼ des salaires pour les filières à prédominance féminine inférieurs de 25% à ceux des filières masculines ;
- ▼ un tassement des grilles indiciaires au fil des ans ;
- ▼ un déroulement de carrière très hypothétique ;
- ▼ une part croissante des primes dans la rémunération, non prises en compte dans la pension de retraite ;
- ▼ des conditions de travail détériorées, qui entraînent arrêts maladie en masse, carences en personnel et surcharge pour ceux qui restent ;
- ▼ un point d'indice gelé depuis plus de 10 ans et ce ne sont pas les 3,5 % octroyés l'an dernier qui compensent la perte de pouvoir d'achat.

**LE 6 JUIN 2023,
POUR L'AUGMENTATION DES SALAIRES,
POUR UNE BONNE RETRAITE À 60 ANS
AVEC LA CGT,**

JE MANIFESTE !

